

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 décembre 2022

République Française

Commune de La Grande Paroisse

Seine et Marne

Le vingt décembre deux mil vingt-deux, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis en mairie sur la convocation en date du 12 décembre 2022, affichée le 13 décembre 2022 et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

23 conseillers en exercice

Présents (17) : QUORUM ATTEINT* : Emmanuel LEDOUX, Maire, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Jean RIFFAUD, adjoints, Claudia AGUILAR, Dimitri ARNOUD, Jean-Luc EVEN, Loïck FAGIS, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Christina QUERMELIN, Vincent ROCHER, Mélanie SAGNA, Laurence SIMON, conseillers municipaux.

Représentés (4) : Isabelle MALTAVERNE par Catherine Cazes, Serge COURROUX par Jean Riffaud, Annick PROUT RIEU par Danièle Martinet Contant et Roselyne TRUKAN par Catherine Lessinger.

Absents excusés (2) : Fabrice AUBERT et Pierre-Yves THOMAS

Ce qui représente 21 votants.

M. Jean RIFFAUD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION DEL202250

TARIFS de LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2023

Considérant les hausses liées à l'énergie, les tarifs des salles ont été augmentées

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de fixer les tarifs de location des salles communales, comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2023

LOCATION DES SALLES	Habitants		Extérieurs	
	du 15/05 au 30/09	du 01/10 au 14/05	du 15/05 au 30/09	du 01/10 au 14/05
Salle des Fêtes				
1 jour (du lundi au vendredi)	326 €	382 €	650 €	711 €
1 jour (samedi ou dimanche)	379 €	438 €	678 €	737 €
week end (du samedi 9h au lundi matin)	542 €	602 €	867 €	928 €
Salle du Lavoir				
1 jour (du lundi au vendredi)	129 €	164 €	217 €	273 €
1 jour (samedi ou dimanche)	137 €	191 €	244 €	299 €
week end (du samedi 9h au lundi matin)	244 €	273 €	379 €	411 €
Salle Pincevent				
1 jour (du lundi au vendredi)	222 €	264 €	422 €	476 €
1 jour (samedi ou dimanche)	251 €	304 €	450 €	501 €
week end (du samedi 9h au lundi matin)	383 €	423 €	607 €	647 €

Le chèque de location devra avoir été déposé à la réservation, afin que celui-ci ait pu être honoré avant la remise des clés le jour de la réservation.

Par ailleurs, un chèque de caution de 500 € (cinq cent euros) est exigé pour la salle des fêtes et de 200 € (deux cent euros) pour les salles du Lavoir et Pincevent.

Toute annulation de salle doit intervenir au minimum trois semaines avant le jour de la réservation, sauf circonstances exceptionnelles (pandémie, décès, accident). Dans le cas contraire, le chèque de location sera conservé.

Les associations extérieures à la commune bénéficieront d'une remise de 10% sur les tarifs extérieurs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat et sera adressée pour ampliation au Contrôle de Légalité de Seine et Marne.

Ainsi fait et délibéré,

Fait à La Grande Paroisse, le 21 décembre 2022

Le secrétaire de séance, Jean RIFFAUD

Pour extrait conforme

Le Maire,

Emmanuel LEDOUX

